

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

**INTELLIGENCE ECONOMIQUE
ET CYBERSÉCURITÉ**



Objectifs

Former des professionnels ou futurs professionnels à la réglementation et aux bonnes pratiques en matière de protection des actifs des entreprises et de cybersécurité.

La cybersécurité des entreprises est un défi majeur pour notre pays. Depuis un an, le nombre de cyber-attaques a quadruplé en France. Les PME et PMI, de plus en plus dépendantes des systèmes informatiques, sont extrêmement vulnérables aux intrusions, aux attaques, aux erreurs humaines et aux accidents affectant leurs données. Les cybercriminels sont désormais très organisés.

Au-delà des aspects techniques, la cybersécurité des entreprises pose des problèmes d'ordre juridique, liés aux modalités de sécurisation juridique de leurs actifs immatériels (confidentialité, protection des secrets d'affaires) et à leurs obligations en termes de sécurisation des systèmes (obligations liées à la protection des données personnelles, réglementations propres à certains opérateurs) et d'assurances (assurances cyber).

Conditions d'accès

Les prérequis sont : une formation juridique de base ou acquis professionnels dans le domaine du droit ou de la sécurité.

Diplôme : Licence de droit exigée ou expérience professionnelle équivalente pour renforcer ses connaissances (VA possible).

L'admission a lieu sur dossier de candidature .

Public visé

Le DU est destiné :

Aux professionnels du droit.

Aux responsables et administrateurs d'entreprises, notamment de haute technologie.

Aux personnes exerçant des activités de conseil aux entreprises.

Aux personnels des forces de sécurité.

Aux étudiants en formation initiale titulaires d'un master 1 en droit (hors droit du numérique), selon le projet professionnel.

Compétences acquises

A l'issue de l'année de la formation, les étudiants seront capables :

- D'appréhender de manière complète le patrimoine immatériel de l'entreprise.
- De maîtriser les techniques, notamment juridiques (contrat , propriété intellectuelle, confidentialité) permettant de le protéger.
- De maîtriser les pratiques et normes en matière de protection des systèmes d'information
- De mettre en place les mécanismes de gestion de crise en cas d'incident au sein de l'entreprise
- De déterminer , en lien avec les conseils juridiques, les procédures judiciaires à appliquer.
- De déterminer le choix d'une assurance cyber et de maîtriser la gestion des incidents au regards des polices souscrites.
- Et de dialoguer efficacement avec les responsables des systèmes d'information sur les questions de sécurité informatique.

Organisation

92 heures sur 10 à 15 semaines.

Cours essentiellement en ligne le vendredi après-midi et le samedi matin, ainsi qu'un soir par semaine à titre exceptionnel.

En présentiel / hybride une fois par mois. Premier cours exclusivement en présentiel.

Programme

Cadre technique et juridique général

Attaques et risques cyber

Obligations de sécurisation

Pratique des normes

Contrats

Assurance cyber

Intelligence économique

Procédures

Gestion de crise (sous réserve)

Responsables de la formation

Mme Mayeur-Carpentier et M. Lang

Coût de la formation

Coût pédagogique 1748€ + frais d'inscription

Les dossiers de candidature peuvent être retirés auprès du service formation continue de l'UFR.

Contacts

Secrétariat administratif :

sjepg-formationcontinue@univ-fcomte.fr

03 81 66 64 45 / 03 81 66 67 45

Gestion financière :

sefocal@univ-fcomte.fr

03 81 66 61 73